député d'Angoulême. Lors de la crise du Panama, il joua en chambre un rôle brillant et retentissant. C'est alors qu'il prononça contre Clémenceau cette philippique écrasante qui porta un coup mortel à l'influence et au prestige politiques du leader radical.

Aux élections générales qui suivirent, en 1893, il fut battu : mais il prit sa revanche en 1897. Comme on le voit, la carrière de Déroulède a été active et militante. M. Jules Claretie écrivait de lui ce bel éloge en 1885 : " Voici un homme qui n'a pas quarante ans et qui a déjà vécu, par le devoir et le sacrifice à une idée—mieux qu'à une idée, à la patrie—une existence si remplie qu'elle donnerait de l'honneur à deux hommes. Paul Déroulède est, dans notre littérature, ou plutôt dans notre France contemporaine, une physionomie particulière, très sympathique et très attirante. Il marche droit à son but, le plus solide que se puisse assigner un Français : le relèvement de la nation ; et, donnant à cette œuvre unique son temps, sa jeunesse, sa peine, son argent, il accomplit avec un entêtement superbe, sans découragement et sans ambition, son apostolat national."

L'auteur des *Chants du soldat* est donc une figure sympathique, quelles que puissent être ses exubérances et ses outrances. Et son coup de tête du 23 février a affligé bien des braves gens. Il est certain que Déroulède s'est trompé sur l'état d'esprit du peuple et de l'armée. Il y a, sans doute, beaucoup de mécontentement, beaucoup d'agitation en France ; toutefois ce mécontentement, cette agitation n'ont point ce degré d'intensité qui rend possibles les *pronunciamientos*. Le poète-député est un sincère, mais on pouvait noter chez lui, depuis quelque temps, un emballement fort accentué. C'est ce qui explique son échauffourée, qui ne pouvait avoir, en ce moment, d'autre résultat qu'une victoire pour le régime actuel.

Le gouvernement a voulu, à tort, trouver une conspiration au fond de cette aventure. Il a même cru ou feint de croire que les royalistes et les bonapartistes avaient quelque chose à faire avec la tentative avortée. Des perquisitions ont été faites chez plusieurs notabilités monarchistes, mais sans résultat appréciable. Le procès de M. Déroulède va avoir lieu nécessairement, et se terminera, sans doute, par la condamnation de l'accusé à une détention plus ou moins longue.

Au milieu de tout ce brouhaha, le sénat a voté le projet de